



- Les usagers en provenance de Roth/Hambach, à destination de Willerwald/Sarralbe/Sarre-Union, ne pourront pas accéder à la RD 661, en passant par le giratoire de Hambach, ils quitteront la RD 99, pour s'engager sur la RD 119 A, en traversée de Neufgrange, jusqu'à rejoindre la RD 919, au giratoire RD 919/RD 119A et prendre la direction de Siltzheim/Herbitzheim. A Saint-Michel – Herbitzheim, ils se dirigeront vers Willerwald, en empruntant la rue de Willerwald, puis, dans le prolongement, la rue de Herbitzheim, jusqu'à rejoindre la RD 661.

– Les usagers en provenance de Sarralbe/Willerwald et se trouvant sur la RD 661 seront invités à se diriger vers Saint-Michel – Herbitzheim, en empruntant la rue de Herbitzheim, puis, dans le prolongement, la rue de Willerwald, jusqu'à atteindre la RD 919. Ils se dirigeront vers Sarreguemines, jusqu'au giratoire RD 919/RD 119 A, depuis lequel, ils emprunteront la RD 919 A, jusqu'à atteindre la RD 99, en agglomération de Roth, d'où ils pourront rejoindre la RN 61, en dirigeant vers Sarreguemines.



*- Les usagers en provenance de Woustviller, Sarreguemines ou Grosbliederstroff, souhaitant s'engager sur l'autoroute A4, dans le sens Strasbourg-Metz, devront rejoindre le giratoire de la Rotherspitz et prendre la RD 99, jusque dans l'agglomération de Roth-Hambach, où ils s'engageront sur la RD 119A, en traversée de Neufgrange, jusqu'au giratoire RD 119A et RD 919.*

*Depuis ce giratoire, les usagers se dirigeront vers Sarre-Union, en empruntant la RD 919, jusqu'à Sarralbe, puis la RD 661 (devenant RD 1061 dans le département du Bas Rhin), jusqu'à la gare de péage de Sarre-Union, où ils pourront s'engager sur l'autoroute A4.*